

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/FM/CAMEROUN/26  
DU 16 MARS 2026, POUR LA PRODUCTION DES OUTILS SUR LES  
MALADIES TROPICAL NEGLIGÉES (MTN) A EXPRESSION CUTANÉES ET  
MATÉRIEL DE VISIBILITÉ POUR FAIRMED.

FINANCEMENT : PROJET MAPE ET MV SKIN NTDs PROJECT.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/FM/CAMEROUN/26  
DU 16 MARS 2026, POUR LA PRODUCTION DES OUTILS SUR LES  
MALADIES TROPICAL NEGLIGÉES (MTN) A EXPRESSION CUTANÉES ET  
MATÉRIEL DE VISIBILITÉ POUR FAIRMED.**

### **1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Coordonnateur Pays de la FONDATION FAIRMED Cameroun lance un Appel d'Offres national pour la production des divers outils d'Information et matériaux de visibilité pour ses projets. Les fournitures sont détaillées par lots dans les présents Termes de Référence.

### **2 - PARTICIPATION**

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux personnes morales ou physiques ayant leur siège social sur le territoire camerounais et compétentes dans la production des outils d'Information et / ou matériels de visibilité.

### **3 - CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures suivantes : **08h00-12h30 et 14h-16h**, au Secrétariat du Bureau FAIRMED Cameroun, à Yaoundé sis nouvelle route Omnisport, entrée SODEPA dès diffusion du présent avis.

### **4 - DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra être transmise exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : [Appeldoffre0326@fairmed.cm](mailto:Appeldoffre0326@fairmed.cm) au plus tard le **10 avril 2026 à 12h30** ; heure locale.

Seuls les échantillons sont recevables physiquement dans nos bureaux sis à la nouvelle route Omnisport, entrée SODEPA dès diffusion du présent avis plus tard le **10 avril 2026 à 12h30** ; heure locale.

### **5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de FAIRMED à l'adresse [info.brf@fairmed.cm](mailto:info.brf@fairmed.cm).

Yaoundé le, 16 Mars 2026.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/FM/CAMEROUN/26  
DU 16 MARS 2026, POUR LA PRODUCTION DES OUTILS SUR LES  
MALADIES TROPICAL NEGLIGEES (MTN) A EXPRESSION CUTANEEES ET  
MATERIEL DE VISIBILITE POUR FAIRMED.**

**Pièce N°2 REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES - RGAO**

Article 1	Portée de la soumission
Article 2	Fraude et corruption
Article 3	Prévention de l'exploitation, l'Abus et le Harcèlement Sexuel
Article 4	Fournisseurs admis à concourir
Article 5	Qualification des soumissionnaires
Article 6	Caractère confidentiel de la procédure
Article 7	Correction des erreurs

### **Article 1 : Portée de la soumission**

Le Coordonnateur Pays de la FONDATION FAIRMED Cameroun lance un Appel d'Offres national pour la production des divers outils d'Information et matériaux de visibilité pour ses projets. Les fournitures sont détaillées par lots dans les présents Termes de Référence.

### **Article 2 : Fraude et corruption**

La FONDATION FAIRMED exige des soumissionnaires, qu'ils signent et respectent les règles d'éthique professionnelles les plus strictes durant la passation et l'exécution de ce marché. En vertu de ce principe, la FONDATION FAIRMED :

- a) Définit, aux fins de cette clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :
- Est coupable de corruption quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent au cours de l'attribution ou l'exécution d'un marché.
  - Se livre à des "manœuvres frauduleuses " quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
  - "Pratiques collusoires" désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que la FONDATION FAIRMED en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondent pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ;
  - "Pratique coercitive" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menace à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou l'exercice du marché.
- b) FAIRMED rejettera une proposition d'attribution s'il détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à, des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

### **Article 3 : Prévention de l'exploitation, l'abus, le harcèlement sexuel (PEAHS)**

La FONDATION FAIRMED s'engage en permanence pour l'égalité des sexes et pour mettre fin à la discrimination sexuelle au sein de l'organisation, des communautés cibles, des partenaires et des prestataires. FAIRMED considère la PEAHS comme un thème primordial dans chaque programme et projet. L'un des principaux objectifs de l'organisation est d'assurer l'égalité des droits et le développement durable des personnes marginalisées. FAIRMED exige des soumissionnaires le strict respect du Règlement sur la prévention de l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel. Au besoin, FAIRMED conduira des enquêtes de moralité.

**Article 4 : Les fournisseurs admis à concourir.** Le présent Appel d'Offres s'adresse aux personnes morales ou physiques ayant leur siège social sur le territoire camerounais et compétentes dans la fourniture de matériel informatique et équipements associés.

### **Article 5 : Qualification du soumissionnaire**

La commission d'analyse s'assurera que le(s) Soumissionnaire(s) retenu(s) pour avoir soumis l'offre substantiellement conforme aux dispositions du dossier d'appel d'offres, satisfait/satisfont aux

critères de qualification dans le dossier de cet appel d'offres. Il est essentiel d'éviter tout arbitraire dans la détermination de la qualification.

#### **Article 6 : Caractère confidentiel de la procédure**

**6.1** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

**6.2** Toute tentative faite par le soumissionnaire pour influencer la commission dans l'évaluation des offres ou tout personnel de la FONDATION FAIRMED dans la décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.

**6.3.** Nonobstant les dispositions de l'alinéa 5.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite entrer en contact avec la FONDATION FAIRMED pour les motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit à l'adresse : [info.brf@fairmed.cm](mailto:info.brf@fairmed.cm).

#### **Article 7 : Correction des erreurs**

**7.1** La sous-commission d'analyse vérifiera les offres reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres pour rectifier les erreurs de calcul éventuelles. La sous-commission d'analyse corrigera les erreurs de la façon suivante :

- S'il y'a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé, à moins que, de l'avis de la sous-commission d'analyse, la virgule des décimales du prix unitaire soit manifestement mal placée, auquel cas le total indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.
- Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n'est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé.
- S'il y'a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi, à moins que le montant soit lié à une erreur arithmétique par le sous-détail dudit prix, auquel cas le montant en chiffres prévaudra sous réserve des alinéas (a) et (b) ci-dessus.

**7.2.** Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la sous-commission d'analyse, conformément à la procédure de correction d'erreurs susmentionnées et, avec la confirmation du Soumissionnaire, ledit montant sera réputé l'engager.

**7.3.** Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée le moins disant n'accepte pas les corrections apportées, son offre sera écartée.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/FM/CAMEROUN/26  
DU 16 MARS 2026, POUR LA PRODUCTION DES OUTILS SUR LES  
MALADIES TROPICAL NEGLIGEES (MTN) A EXPRESSION CUTANEEES ET  
MATERIEL DE VISIBILITE POUR FAIRMED.**

**PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES-RPAO**

#### **SOMMAIRE RPAO**

Article 1 : Objet de l'Appel d'Offre  
Article 2 : Financement  
Article 3 : Délai d'exécution  
Article 4 : Pièces constitutives du dossier d'Appel d'Offres  
Article 5 : Conditions générales  
Article 6 : Cautionnement  
Article 7 : Mode de présentation et remise des offres  
Article 8 : Recevabilités des offres  
Article 9 : Date d'ouverture des Offres  
Article 10 : Durée de validité des Offres  
Article 11 : Ouverture des plis et Evaluation des Offres  
Article 12 : Condition d'attribution, du marché  
Article 13 : Notification de l'attribution du marché  
Article 14 : Procédure de passation

## **ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la production des divers outils d'Information et matériel de visibilités pour les projets de FAIRMED.

## **ARTICLE 2 : FINANCEMENT**

Le présent appel d'offres est financé par le budget du Projet MAPE et le MV Skin NTDs Project, exercice 2026.

## **ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION.**

Le délai maximum d'exécution est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande par le fournisseur sélectionné.

## **ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.**

Les pièces constitutives du présent appel d'offres sont :

1. L'avis d'Appel d'Offres,
2. Le Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO) ;
3. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
4. Les Termes de Référence ;
5. Les offres de service du prestataire (dossier administratif, offre technique, offre financière).

## **ARTICLE 5 : CONDITIONS GENERALES.**

- Toutes les pièces remises par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application de la présente consultation devront être établies exclusivement :
  - En langues française ou anglaise ;
  - En exprimant tous les prix en francs CFA.
- La Fondation FAIRMED pourra proroger la date limite de réception des offres mentionnées sur l'Avis d'Appel d'Offres, en publiant un rectificatif le cas échéant.
- Toute offre envoyée après la date limite de réception sera irrecevable.
- Aucune offre envoyée avant la date limite ne pourra être ni retirée ni modifiée.
- La durée de validité des offres est de Quarante et Cinq (45) jours à compter de la date limite fixée pour l'envoi des offres.
- Le montant de l'offre sera fait sur la base de la parfaite connaissance des droits, impôts et taxes en vigueur en République du Cameroun et applicables aux Marchés Publics ; il fera apparaître le montant hors taxes (HT) et tous taxes compris (TTC).
- Toutes les modifications sur le DAO seront communiquées à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres.

## **Article 6 : CAUTIONNEMENTS**

Non applicable

## **Article 7 : MODE DE PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en trois par mail, au plus tard le **10/04/2026 à 12h30** précises :

**Dossier A : Pièces administratives**

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner, précisant l'identité du représentant de l'Entreprise soumissionnaire, la raison sociale, la boîte postale et la localisation géographique du siège social ;
- Une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- Une Attestation de Conformité Fiscale a jour ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du registre de commerce ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une attestation du plan de localisation ;

**Dossier B : Offre technique**

Les parties intéressées doivent soumettre une offre technique respectant les caractéristiques des outils et matériels suivant les détails dans chaque lot ci-après :

**LOT I : PRODUCTION DES OUTILS D'INFORMATION, EDUCATION ET COMMUNICATION (IEC) SUR LES MTN CUTANÉES.**

Libellés	Caractéristiques spécifiques	Quantité
Production des affiches intégrées MTN cutanées (autocollant)	Impression en couleur sur - A0 (50 pièces) - A1 (50 pièces) - A2 (50 pièces) - A3 (50 pièces)	200
Production des boîtes à images MTN cutanées	Photos en papier cartonné mat ou satiné ou équivalent. - En couleur - Format A3 - 10 pages (recto verso) - Plastification à chaud	100
Production de livret avec fiches de référence communautaire pour Agents de santé communautaires	Impression fiches de notification en format A5 triple noir sur blanc sur papier autocopiant en blocs de 50 feuillets (50 pièces en anglais et 150 pièces en français)	200
Production cahiers des Agents de santé communautaires	Impression sur papier A4, 100 grammes, couverture avant et arrière sur papier couché brillant, 64 pages, recto verso (50 pièces en anglais et 150 pièces en français)	200

**LOT II : PRODUCTION DES OUTILS DE SURVEILLANCE CUTANEE INTEGREE DES MTN.**

N°	OUTILS	SPECIFICATIONS D'IMPRESSION	QUANTITE
1	Boite à Images	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur sur papier cartonné et plastifié à chaud.</li> <li>- 18 pages - recto/verso de façon que les pages 1 et 2 soient sur la même feuille.</li> <li>- Impression sur A3,</li> </ul>	100
2	Fiche BU 01	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur sur format A4, en recto/verso.</li> </ul>	200
3	Fiche de Notification Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur en recto simple,</li> <li>- Pour chaque fiche, prévoir deux souches de couleur verte et jaune.</li> <li>- L'assemblage se fait avec la page blanche en première, suivi de la page jaune et finir avec la page verte.</li> <li>- Impression sur A4</li> </ul>	400
4	Fiche d'investigation du Pian	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur sur format A4, en recto simple</li> </ul>	300
5	Fiche Individuelle de la Lèpre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur sur format A3, en recto/verso</li> </ul>	200
6	Guide de puche (Reconnaitre les Maladies Tropicales Négligées Cutanées dans la sous-région.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur en recto/verso sur format A5.</li> <li>- Première de couverture sur papier dur et le contenu sur papier normal.</li> <li>- 24 pages</li> <li>- Reliure en fer</li> </ul>	600
7	Registre Intégrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur.</li> <li>- La page de couverture en dur.</li> <li>- La feuille intitulé "Intro" en recto simple.</li> <li>- L'impression de la feuille intitulé "Reg 1 MTN FOSA" se fait en couleur, en recto/verso de façon que la page 1 (numéro 1 à 54) et la page 2 (numéro 2' à 102) sont cote à cote.</li> <li>- La feuille intitulé "Derrière " s'imprime en couleur sur papier du.</li> </ul>	400
8	Skin NTD Poster	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impression couleur sur format A0 autocollant</li> </ul>	600

**Pour le lot II il est conseillé aux fournisseurs intéressés de se procurer les prototypes (support**

numériques) dans nos bureaux avant de procéder à la production des échantillons.

**LOT III : CONFECTION DES OUTILS DE VISIBILITE POUR LE PROJET MAPE ET MV SKIN NTDs PROJECT.**

Libellés	Caractéristiques spécifiques	Quantité
Production des roll-up	- Dimension 80 X 2 mètres - Impression sur bâche	09
Production des brochures guide CPN et CPON	- Impression couleur sur dimension A5, - 17 pages (recto verso) - Papier cartonné mat ou satiné 170 grammes	80
Production des polos	- Polos de couleur noire (15), blanche (10) et orange (15), (S, M, L, XL et XXLO) - Haute qualité, coton type 100%, - Broderie du logo FAIRMED sur la poitrine à gauche	40
Production des chasubles	Chasuble couleur kaki, tissu safari, avec sérigraphie du logos FAIRMED et ANESVAD au dos et sur la poitrine à gauche	460
Production des casquettes	Casquette en tissu polyester-coton en couleur noire (10), couleur orange (10) et couleur blanche (10) avec logo brodé devant	30
Production des autocollants	- Impression sur format A6 - Couché brillant - Autocollant (vinyle)	300
Achat sacs pour ordinateur	Sac en tissu polyester, - Longueur 28 cm, largeur 40 cm, hauteur 5 cm, - Poids 345 grammes, - Capacité 4000ml, - Avec logo FAIRMED floqué	05
Production des Banderoles	- Recto-verso de dimensions 80 cm x 6m avec texte et des logos	16

➤ Références et expérience du prestataire/fournisseur :

Le soumissionnaire devra fournir les références (Originaux ou copies) attestant qu'il a déjà réalisé des prestations similaires depuis au moins 5 ans. Ces références sont de deux ordres :

- Les références générales dans le domaine des marchés (joindre les contrats ou bons de commandes et bordereaux de livraison)
- Les références spécifiques dans le domaine de la production des outils d'Information et matériels de visibilité, contrats ou bons de commandes et bordereaux de livraison.

**Dossier C : Offre financière**

Le soumissionnaire proposera un modèle de présentation de son offre financière.

**NB : Elle comportera un budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises)**

**Article 08 : RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres parvenues après les dates et heures limites d'envoi ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**Article 09 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant vingt (21) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Article 10 : DATE D'OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera en une phase au bureau de la Fondation FAIRMED Yaoundé le **17 avril 2026 à 9h heures** précises par un comité d'analyse des offres administratives, techniques et financières mis en place par le coordonnateur pays et en présence des soumissionnaires qui voudrons participer à l'exercice.

**Article 11 : EVALUATION DES OFFRES**

**A) Examen de la conformité des pièces administratives (Dossier A)**

Le système d'évaluation des offres est la notation binaire (OUI/NON).

**N.B. :** Le soumissionnaire remplissant les critères de qualification et n'ayant pas obtenu 100% de « oui » à ce stade sera éliminé.

**B) Evaluation des offres techniques (Dossier B)**

L'offre technique pour chaque lot sera évaluée selon les critères conformes aux Termes de Référence et repris dans le tableau suivant.

N°	Critères d'évaluation	Note
1	Présentation des offres	5
2	Qualité technique et conformité des outils et matériel (y inclus la clarté et impact de l'impression, durabilité du matériel etc)	45
3	Expérience et références du fournisseur dans la production des outils de communication et matériel de visibilité.	15
4	Capacité de production et respect des délais (30 jours maximum)	5
	<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

**Un fournisseur doit obtenir un minimum de 50 sur 70 points d'offre technique pour que son offre financière soit évaluée.**

**C) Evaluation de l'offre financière (Dossier C)**

Les soumissionnaires sont invités à faire leur évaluation financière en tenant compte des détails des lots précisés dans les termes de référence

Pendant l'évaluation, le montant final de l'offre proposée sera arrêté comme suit :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé ;
- L'offre dans laquelle le soumissionnaire n'aura pas indiqué le prix en toutes lettres sera purement et simplement rejetée ;
- **Offres financières seront évaluées sur 30 points.**

#### **Article 12 : ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :

- L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres ;
- Le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 8 ci-dessus ;
- L'offre la mieux disant sera celle choisie parmi celles ayant obtenu la meilleure note sur les analyses technique et financière ;
- L'offre qui remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité prix) requises sera privilégiée. En définitive l'offre la mieux disant devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par la Fondation FAIRMED pour être retenue.

#### **Article 13 : NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le Coordinateur Pays de la Fondation FAIRMED au Cameroun notifiera l'adjudication du Marché au soumissionnaire. Cette notification indiquera le montant arrêté au titre de l'exécution de la prestation.

Dès que l'adjudicataire aura accepté toutes les conditions de l'adjudication, Le Coordinateur Pays de informera les autres soumissionnaires que leurs offres n'ont pas été retenues.

#### **Article 14 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE**

- Le contrat résultant du présent Marché sera préparé, passé et exécuté selon les règles et procédures définies par le Code des Marchés Publics camerounais.
- Le fournisseur retenu en recevra notification par email. Il devra, dans les cinq (05) jours qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à l'exécution du contrat ;
- Dans le cas où le fournisseur n'aura pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours, et la Commission pourra proposer un nouvel adjudicataire suivant le même processus.

**NOTE BIEN !!**

**Un fournisseur peut soumettre une offre pour plus d'un lot**